



Offre Lafarge

UNE OFFRE DISPONIBLE AU SEIN DE VOS CONTRATS
D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION

Donnez de la **hauteur**
à votre **épargne**



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS

OFFRE LAFARGE, UNE EXCLUSIVITÉ CARDIF

Cardif s'associe à l'un des leaders mondiaux des matériaux de construction pour vous proposer, au sein de votre contrat, une offre inédite alliant le rendement de l'obligation Lafarge SA 5 % Janvier 2018 et la rémunération attractive du fonds en euros Cardif.

BÉNÉFICIEZ DE **DEUX MOTEURS**
DE PERFORMANCE POUR
UNE RÉMUNÉRATION COMPÉTITIVE
DE VOTRE ÉPARGNE

Un rendement annuel de **5,23%*** pendant 5 ans et demi avec l'obligation Lafarge SA 5 % Janvier 2018.

EN PRATIQUE

Vous souscrivez l'obligation Lafarge SA 5 % Janvier 2018 au sein de votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation. Chaque année, le rendement de l'obligation est versé sous forme de coupons sécurisés sur le fonds en euros de votre contrat.



Jusqu'à **3,37%**** minimum garantis sur le fonds en euros en 2012 et 2013.

* Avant déduction des frais d'entrée, de gestion et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

** Taux annuel applicable jusqu'à fin 2013 aux versements, après déduction des frais d'entrée, effectués jusqu'au 5 octobre 2012 dans le cadre de l'offre Lafarge, selon les conditions stipulées dans les dispositions spéciales de l'offre.

CONSTRUISEZ **VOTRE OFFRE FINANCIÈRE** EN TOUTE LIBERTÉ

Dans le cadre de cette offre exceptionnelle, votre versement est affecté sur :

L'OBLIGATION LAFARGE SA 5 % JANVIER 2018

Vous percevez une rémunération connue et fixe de 5,23 %* brut pendant 5 ans et demi sur 10 % à 30 % de votre versement.

Vous profitez ainsi d'une opportunité d'investissement unique habituellement réservée aux institutionnels.

ET AU CHOIX :

LE FONDS EN EUROS

Avec l'offre Lafarge, vous êtes certain d'obtenir un rendement compétitif en 2012 et 2013 sur la part de votre versement affectée au fonds en euros. Si cette part est :

- inférieure ou égale à 70 % du versement : **rémunération de 3,37 %****
- supérieure à 70 % et inférieure ou égale à 80 % du versement : **rémunération de 3,20 %****

Les versements investis sur le fonds en euros sont garantis à tout moment et vos intérêts annuels sont définitivement acquis.

ET

LA GAMME D'OPCVM MULTISUPPORT MULTIGESTIONNAIRE

Avec l'aide de votre Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant, vous composez votre propre allocation d'actifs. **Vous pouvez également investir une partie de votre versement sur une large gamme d'OPCVM pour saisir les opportunités de marché.**





POURQUOI INVESTIR SUR L'ENTREPRISE **LAFARGE SA ?**

Une position de 1^{er} plan

- Leader mondial de la production et de la commercialisation de matériaux de construction, le groupe Lafarge a réalisé 15,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011.
- Acteur majeur de la construction durable, Lafarge propose des solutions innovantes à base de ciment, de granulats et de béton pour bâtir villes, infrastructures et logements, en répondant aux attentes de ses clients localement.

Une excellente diversification géographique

- Présent dans 64 pays, avec 68 000 collaborateurs, le groupe réalise les deux tiers de son activité dans les pays émergents.

Un avenir ambitieux

- Lafarge relève le défi de l'urbanisation avec une double ambition : construire autrement, en contribuant à la qualité de vie et au respect de l'environnement, et construire pour tous en favorisant l'accès au logement.

Avant de sélectionner l'obligation Lafarge SA 5 % 2018, nous vous recommandons de lire attentivement ses caractéristiques principales. La durée conseillée pour un investissement sur ce support est de 5 ans et demi. Une sortie (par un arbitrage, un rachat total ou partiel sur le contrat, ou son dénouement par décès) avant la date de maturité, le 19 Janvier 2018, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là, pouvant conduire à une perte du Capital Investi* non mesurable a priori. Le rendement annuel de cette obligation et le remboursement du Capital Investi* à maturité ne sont pas garantis.

L'obligation est exposée aux risques suivants :

- **risque lié aux marchés de taux** : avant la date de maturité, une hausse des taux d'intérêt de maturité égale à la durée de vie restante de l'obligation Lafarge SA 5 % 2018 **provoquera une baisse de leur valeur.**
- **risque de contrepartie/risque de crédit** : en cas de faillite ou de défaut de paiement de l'émetteur, l'investisseur peut subir une perte du Capital Investi* non mesurable a priori, pouvant aller jusqu'à sa totalité. De plus, avant la date de maturité, **une dégradation de la qualité de crédit de l'émetteur, impactera négativement la valorisation de l'obligation.**
- **risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du produit, voire rendre le produit totalement illiquide, **ce qui peut rendre impossible la vente du produit et entraîner la perte totale ou partielle du Capital Investi*.**

* Le Capital Investi sur l'obligation Lafarge SA 5 % 2018 est égal à la valeur nominale d'une coupure de cette obligation, soit 1000 euros, multipliée par le nombre de coupures et diminuée des frais d'entrée/arbitrage et des frais de gestion du contrat d'assurance vie ou de capitalisation hors fiscalité et prélèvements sociaux.



OFFRE LAFARGE, DES PERSPECTIVES DE RENDEMENT INÉDITES POUR DONNER DE LA HAUTEUR À VOTRE ÉPARGNE

Avec l'obligation Lafarge SA 5 % Janvier 2018, vous profitez :

- D'un rendement annuel de 5,23 %* pendant 5 ans et demi.
- D'un investissement sur l'entreprise Lafarge, mondialement connue.

Avec le fonds en euros Cardif, vous bénéficiez :

- D'un rendement compétitif jusqu'à 3,37 %** en 2012 et 2013.
- D'un fonds solide, dont le gérant a été élu investisseur de l'année 2010 aux *Talents de la Gestion 2011*.

* Avant déduction des frais d'entrée, de gestion et hors fiscalité et prélèvements sociaux applicables au contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

** Taux annuel applicable jusqu'à fin 2013 aux versements, après déduction des frais d'entrée, effectués jusqu'au 5 octobre 2012 dans le cadre de l'offre Lafarge, selon les conditions stipulées dans les dispositions spéciales de l'offre.

Besoin d'un conseil, d'une information sur l'offre Lafarge ?
Votre Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant est à votre disposition

Conseils Patrimoine Services

Benjamin CLAVEL

04 38 38 10 00

benjamin@conseilspatrimoinervices.fr

CARDIF Assurance Vie

Entreprise régie par le Code des assurances

S.A. au capital de 688 507 760 € - 732 028 154 RCS Paris

Siège social : 1, boulevard Haussmann - TSA 93000 - 75318 Paris Cedex 09

Bureaux : 8, rue du Port - 92728 Nanterre Cedex

Autorité de Contrôle Prudentiel : 61, rue Taitbout - 75009 Paris



CARDIF
GROUPE BNP PARIBAS